

Infos Municipales

Principaux points étudiés en séance du Conseil Municipal du 4 juin 2020 :

- Délégations du Conseil Municipal au Maire
- Compte-rendu des délégations aux adjoints
- Comités consultatifs : règlement, création, composition

Horaires d'ouverture des services municipaux

Mairie : Du 13 juillet au 15 août inclus, la Mairie sera ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et fermée le samedi.

Bibliothèque : le mercredi de 16h30 à 18h30, le samedi de 10h30 à 12h30

Topo-guide de randonnée

Des topo-guides des parcours de randonnées en Bretagne Romantique Nord et Sud sont en vente à la Mairie au prix de 4€.

Mise en place de Comités consultatifs

Dans le cadre d'une démocratie participative, pour permettre l'implication des citoyens, la municipalité met en place des Comités consultatifs. Les personnes qui souhaitent s'impliquer dans la vie communale peuvent s'inscrire dans ces comités. Pour donner à ces Comités toute leur efficacité, le nombre de membres sera limité, il est donc indispensable d'avoir toute la motivation nécessaire et de prévoir de dégager du temps pour la participation aux réunions. Les personnes intéressées peuvent **s'inscrire avant le 21 août** en fonction de leur motivation pour les thèmes proposés.

Quatre comités ont été créés en Conseil Municipal :

- Le Comité Consultatif Environnement, Développement Durable et Espace Rural ;
- Le Comité Consultatif Vie Associative et Sportive ;
- Le Comité Consultatif Jeunesse et Culture
- Le Comité Consultatif Solidarité et Lien Social

Inscription en Mairie ou par mail à mairie@dinge.fr

Distribution des masques

La Communauté de Communes a fourni des masques à toutes les communes afin qu'il y ait un masque distribué par habitant. Ils ont été distribués par les élus dans les boîtes aux lettres fin mai.

Malgré le soin apporté à la distribution, des oublis ont pu être possibles. Des masques sont encore disponibles. Pour ceux qui n'en ont pas eu, vous pouvez venir en récupérer en Mairie, aux horaires d'ouverture au public.

Commerces

Catherine coiffure

Catherine coiffure vous informe de ses congés annuels du 1^{er} au 25 août.

Boulangerie Lemarchand

Fermeture exceptionnelle le samedi après-midi 1^{er} août et le dimanche 2 août.

Epicerie du Village

Fermeture du 14 juillet à 12h00 au 16 juillet inclus (réouverture le 17 au matin). Fermeture du **mercredi 26 août jusqu'au 6 septembre**. Réouverture le 7 septembre au matin. Il n'y aura pas de pain le lundi 31 août.

Dingé bouge

Familles rurales

Semaine d'ateliers du 6 au 10 juillet et Apéro Chorale !

Dans le jardin de la Maison de l'Enfance et des familles, nous vous proposons de venir tester gratuitement des ateliers et partager un apéro dinatoire en écoutant la chorale.

Lundi 6 juillet : Sophrologie avec Estelle Hazard, gratuit, sur inscription

- 19h à 19h45 pour les ados (plus de 12 ans)

- 20h à 20h45 pour les adultes.

Jedi 9 juillet de 19h30 à 20h30 : Yoga avec Odile Rogerg, gratuit, sur inscription. Pour les ateliers, apportez des tapis de sol si vous en avez ou une grande serviette.

Contact et inscriptions : 02.99.45.09.87 / asso.dinge@famillesrurales.org

Vendredi 10 juillet : Apéro dinatoire et Chorale animée par Suzanne Marchand, à partir de 19h !



Communiqués

Un moment convivial pour clore cette année particulière et échanger sur les activités et les projets de la rentrée. Le jardin est grand !

Vous pouvez cependant porter des masques si vous le souhaitez, du gel hydro alcoolique sera mis à disposition et les distances de sécurité respectées.

Sorties familles

Aux îles Chausey : Le **samedi 4 juillet**, une vingtaine d'adultes et d'enfants vont passer la journée aux îles Chausey au large de Dinard (inscriptions closes).

Aux jardins Rocamboles : Nous organisons une sortie aux jardins Rocamboles, à Corps Nus, **en juillet**, date à confirmer, nous contacter. Journée avec une visite commentée du potager avec Luc Bienvenu, ancien maraîcher et jardinier passionné. Le lieu est adapté aux enfants et accueil des expositions d'artistes : <https://www.jardinsrocambole.fr/>

Gratuit, sur inscription, pique-nique sur place. Organisation d'un co-voiturage depuis Dingé. Nous contacter si vous êtes intéressé(e)s : 02.99.45.09.87 / asso.dinge@famillesrurales.org

L'accueil de Loisirs

Voir la page 4.

Club des Aînés

D'anciens membres du Bureau du Club des aînés recherchent des personnes souhaitant relancer les activités du Club, actuellement en sommeil. Mme GODET Monique se propose d'aider durant une année à relancer l'activité. Contact : 02 99 45 02 83.

Forum des associations

Le forum des associations aura lieu le **samedi 5 septembre** à la salle des sports, de 10h à 12h30.

Les ânes du canal : balades et activités pour les enfants

Cet été, partez en balade en compagnie des ânes.

Le long du canal, de la Rigole ou encore autour de l'étang de Boulet, l'association vous propose des promenades d'une à plusieurs heures.

A la ferme située au Hiaume à Dingé, des activités sont organisées pour les enfants :

- "les p'tits âniers" de 8 à 12 ans
- "fermiers d'un soir" de 5 à 12 ans
- "mini fermiers " de 3 à 6 ans

Renseignements et réservations : www.lesanesducanal.com/06.70.15.86.11/
lesanesducanal@gmail.com

Attention au démarchage abusif

Du démarchage abusif a été constaté dans la commune ces derniers temps. Face à ce genre de situation, il faut faire preuve de vigilance et ne pas céder à la pression commerciale : ne rien signer, ne rien payer le jour même. Veillez également à ne pas transmettre vos coordonnées bancaires.

Feux de forêt : préservons la forêt et les espaces naturels grâce aux bons comportements !

Après plusieurs semaines passées chez soi, l'envie de profiter du grand air est forte. Dans toute la France, il est essentiel de respecter certains bons comportements afin d'éviter tout départ de feu, que ce soit en forêt ou près de zones de nature comme les friches, les champs, les landes, les bords de route... Avec les conditions météorologiques de ces derniers mois, les sols et la végétation sont très secs. Les espaces naturels pourraient s'enflammer rapidement. Pour limiter le risque, il convient d'adopter de bons gestes : ne faites pas de barbecue et ne jetez pas de mégots aux abords de zones de nature, ne stockez pas de combustibles près des habitations. En cas d'incendie, appelez les pompiers (18) ou les urgences (112 ou le 114 destiné aux sourds et aux malentendants) et restez bien dans votre maison. La préfecture met également à disposition des informations via son site ou un répondeur. Rappelons que plusieurs dizaines d'hectares de forêt ont déjà été incendiés en ce début de printemps, dans la zone à risque habituelle comme dans les Alpes Maritimes (32 ha le 9 avril 2020) ou les Bouches-du-Rhône (98 ha le 9 avril 2020) mais aussi dans des départements historiquement moins exposés comme en Charente (36 ha le 10 avril 2020), Haute-Loire (15 ha le 15 avril 2020), Sarthe (10 ha le 23 avril 2020), entre Vosges et Moselle (10 ha le 24 avril 2020). Plus d'informations : www.feux-foret.gouv.fr

Attention aux tiques : vigilance !

Les maladies vectorielles sont des maladies infectieuses transmises par des vecteurs. Les moustiques en sont les plus connus, mais il en existe d'autres comme les tiques, les mouches, les puces, etc. Pour se protéger de la **maladie de Lyme** avant et pendant ses activités dans la nature : je couvre mes bras et mes jambes avec des vêtements longs. Je reste sur les chemins, j'évite les broussailles, les fougères et les hautes herbes. Je pense à prendre avec moi un tire-tique. Après une activité dans la nature, j'inspecte soigneusement mon corps. Après avoir été piqué par une tique, je surveille la zone piquée pendant un mois. Si une plaque rouge et ronde s'étend en cercle à partir de la zone de piqure, je dois

consulter un médecin rapidement. Je consulte également en cas de symptôme grippaux, de paralysie faciale ou de fatigue inhabituelle.

SMICTOM : accès aux déchetteries

Suite à l'allocution du Président de la République le 14 juin, l'accès en déchèterie sur rendez-vous mis en place au moment du déconfinement, est levé à compter du **lundi 22 juin**. A partir du lundi 22 juin, les déchèteries de La Bouëxière, Melesse, Montreuil-sur-Ille, Saint-Aubin d'Aubigné et Tinténiac ouvriront selon les horaires habituels et dans des conditions quasiment normales. Les professionnels auxquels des créneaux étaient réservés n'auront plus non plus à réserver. Ils pourront accéder librement aux déchèteries en se munissant de leur carte professionnelle. Les mesures de sécurité sanitaire maintenues

Cette reprise du service en accès libre n'annule pas les mesures de sécurité sanitaire en vigueur depuis le 11 mai. Les usagers devront continuer à respecter les gestes barrières et les règles de distanciation sociale. Sur place, le port du masque est recommandé pour protéger notamment les agents de déchèterie qui accueillent plus de 200 usagers chaque jour. Afin de fluidifier le déchargement sur site, chaque usager devra effectuer, en amont, le tri de ses déchets par catégorie. Pour éviter les temps d'attente, les usagers sont invités à privilégier les milieux de matinée et d'après-midi qui sont de moindre affluence (hors samedi). La délivrance de coupons ne sera pas exigée jusqu'à fin 2020.

SMICTOM : redevance

Vous avez reçu, ou allez recevoir ces prochains jours dans votre boîte aux lettres, votre redevance.

Pour les usagers qui souhaiteraient payer en ligne, les identifiants de la collectivité (Communauté de communes) à laquelle ils appartiennent n'apparaissent pas sur la redevance. Pour la Communauté de communes de la Bretagne Romantique, il s'agit du numéro : **029622**

200€ pour acheter un vélo électrique



Pour accompagner les habitants de la Communauté de Communes Bretagne Romantique dans la modification de leurs habitudes de déplacement, la Communauté de communes offre une prime de 100€ pour l'achat de d'un vélo électrique, accompagnée d'une prime de 100€ de l'Etat. Pour plus de renseignements :

<https://bretagneromantique.fr/200e-pour-acheter-un-velo-electrique/>

Co-voiturage Ehop

Le service de co-voiturage de proximité de la Bretagne Romantique, géré par l'association Ehop, est reparti ! Contact : 07 69 14 08 88. Site internet : www.ehop-presdechezmoi.fr

Le défi Foyer à alimentation positive débarque en Bretagne Romantique

Envie de manger plus sain et local sans se ruiner ? C'est facile avec le Défi Foyers à Alimentation Positive à la rentrée 2020. La Communauté de Communes Bretagne Romantique vous propose de participer à un projet convivial, autour des habitudes alimentaires. En plus de vivre une expérience humaine, vous découvrirez toutes les astuces pour maintenir votre budget en mangeant local et équilibré. Des ateliers ludiques et pratiques ponctueront cette expérience pour la rendre concrète. 4 équipes accompagnées par nos coaches seront constituées pour relever le défi. Et tout le monde sera gagnant car on a tous à y gagner !

Retrouvez plus d'informations prochainement sur le site de www.bretagneromantique.fr Une question ? Contactez-nous : dfaap@bretagneromantique.fr

ACCUEIL DE LOISIRS DINGE

ÉTÉ 2020

Les enfants iront à la rencontre de Sapristi, un étrange personnage, qui leur fera vivre de formidables aventures dans le monde des Arts !

L'équipe d'animation propose des activités variées : activités manuelles, jeux collectifs, grands jeux...

Au programme également :

- les Animations du jeudi : Cirque, Mosaïque, balade Nature, Sculpture...
- Des stages Tir à l'arc, Multisport et Optimist

**Programme détaillé des activités
et pour toutes informations :**
www.famillesrurales/dinge/
al.dinge@famillesrurales.org
06.50.50.82.18